## Géoportail

Le Géoportail vous permet de visualiser non seulement des cartes et des photographies aériennes, mais aussi de nombreuses autres données géolocalisées liées à l'environnement, à l'aménagement, au service public...

La diversité des données mises en ligne sur le Géoportail est susceptible d'intéresser des publics très variés, dans le cadre d'une utilisation personnelle comme professionnelle.

Sous réserve de s'afficher aux mêmes échelles et sur les mêmes zones, les données du Géoportail sont superposables les unes aux autres (on dit également « covisualisables »). Vous pouvez également superposer à ces données vos propres informations ou d'autres informations accessibles par des serveurs diffusant de la donnée géolocalisée. Cette capacité d'afficher différentes informations géographiques vous permet ainsi de créer vos propres cartes pour découvrir, comprendre et analyser un territoire.

... Tour d'horizon du Géoportail

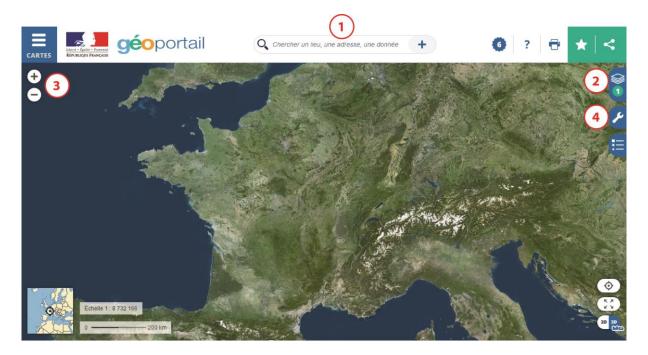


Figure 1 : Écran d'accueil du géoportail

La page d'accueil du site est composée de quelques panneaux principaux. Ci-dessous, une brève explication de leurs fonctions. Pour une explication plus en détail, merci de vous référer à la documentation officielle du Géoportail disponible ici.

- 1. Ce panneau est le plus souvent utilisé pour rechercher un lieu précis (commune, rue, ...). En renseignant, par exemple, le nom d'une ville dans la barre de recherche, la carte va automatiquement pointer et zoomer vers le lieu en question.
- 2. Ce panneau déroulant va permettre à l'utilisateur de choisir quelle information il souhaite observer. Photographies aériennes, Carte IGN, Parcelles cadastrales, Plan IGN. ...
- 3. Icone permettant de zoomer sur la donnée affichée.
- 4. Cet outil permet l'utilisation d'outils spécifiques (annotation de carte, calcul d'itinéraire, affichage de coordonnées, mesure de distance, ...)

## **Données anciennes**

Remontez le temps sur le Géoportail et accédez à des données historiques librement consultables et/ou téléchargeables (carte et les photographies aériennes IGN actuelles : Cartes de Cassini (XVIIIe siècle) Cartes de l'état-major (1825-1866) Carte IGN à l'échelle 1:50 000 (1950)).

... Remonter le temps

Dès lors que l'on arrive sur la page d'accueil du site <u>Remonter le temps</u> trois outils sont disponibles.



Figure 2 : Écran d'accueil de remonterletemps.fr

Ce qui nous intéresse, ce sont les prises de vues aériennes et leur téléchargement, nous allons donc cliquer sur le panneau du milieu.

Les captures d'écrans suivantes illustre la démarche pour obtenir les données, nous prenons comme exemple la ville de Lyon.

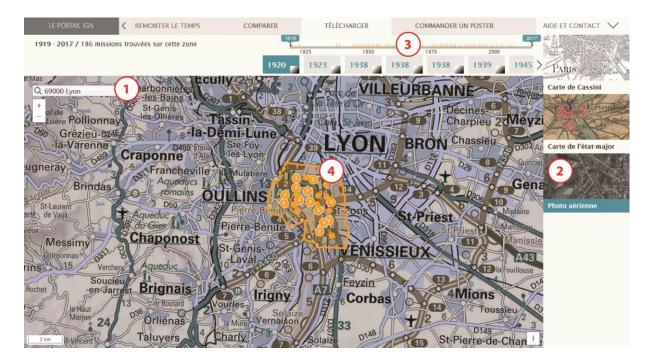


Figure 3 : Remonterletemps.fr Choix des données

- 1. Ce panneau est le plus souvent utilisé pour rechercher un lieu précis (commune, rue, ...). En renseignant, par exemple, le nom d'une ville dans la barre de recherche, la carte va automatiquement pointer et zoomer vers le lieu en question.
- 2. Ce panneau déroulant va permettre à l'utilisateur de choisir quelle information il souhaite observer (Carte de Cassini, Carte de l'état-major, Photo aérienne).
- 3. Frise chronologique permettant de sélectionner le pas de temps sur lequel effectuer une recherche d'information. Cliquez sur une date pour la mettre en surbrillance afin d'afficher les données disponibles à cette période.
- 4. Dans l'exemple proposé, nous avons affiché les données correspondantes aux photographies aériennes prise en 1919 au sud de Lyon. Les points orange correspondent au centre des prises de vues.

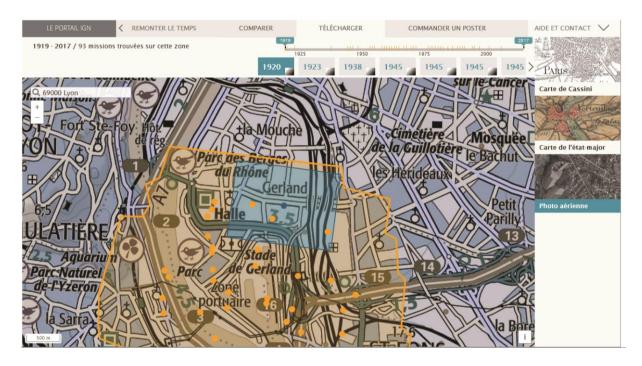


Figure 4: 2tendue des photographies

Lorsque l'on passe la souris sur les points, la zone couverte par le cliché s'affiche.

Si l'on clique sur le point, le cliché s'affiche. Sur la droite un bouton permet le téléchargement de la photographie, au-dessous quelques informations (Identifiant de mission, n° de cliché, échelle, type de cliché, date de prise de vue).



Figure 5 : Aperçu photographie historique

Une fois que les images sont ciblées, il est, dès lors, très facile de les télécharger. Cependant cette opération peut être fastidieuse car il n'est pas possible (à ma connaissance) de télécharger les images en lots...

Une fois le téléchargement terminé, nous obtenons un fichier image au format .*JP2*. Le format .*JP2* est contraignant. Pour cela, l'IGN propose un outil permettant d'ouvrir ces images (<u>IGN</u> Map).

Les clichés téléchargés sont *bruts* dans le sens où n'y a pas d'informations concernant les caractéristiques du cliché. In n'y a pas non plus d'information concernant le positionnement géographique du cliché. Il sera nécessaire de géoréférencer les images avant de les intégrer, par exemple dans un SIG.



A.Bellec-2017-www.webarmature.fr